

**ARRETE N° 2021-027 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL  
TERRITORIAL DE SANTE de l' AISNE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté de l'ARS Hauts-de-France n° 2017-006 SDSDU du 23 janvier 2017 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu les arrêtés de l'ARS Hauts-de-France n° 2017-011 SDSDU, n° 2018-019 SDSDU, n° 2019-007 SDSDU, n° 2019-020 SDSDU, n° 2019-026 SDSDU, n° 2019-045 SDSDU, n° 2019-050 SDSDU, n° 2020-017 SDSDU et n° 2021-013 SDSDU de l'ARS Hauts-de-France respectivement du 6 février 2017, 18 juillet 2018, 24 janvier 2019, 26 mars 2019, 3 mai 2019, 27 novembre 2019, 5 décembre 2019, 6 novembre 2020 et 26 janvier 2021 modifiant l'arrêté n° 2017-006 du 23 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 31 mai 2021 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

Considérant qu'il est prévu l'entrée des parlementaires au sein des conseils territoriaux de santé en application de l'article L1434-10 du code la santé publique,

## ARRETE

**Article 1** – L'arrêté n° n° 2017-006 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

**A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs de services de santé (1°)**

- **au collège 1a1) représentants des établissements de santé, au titre des représentants de personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

Julien DUPAIN, Directeur du Centre Hospitalier de Laon, membre suppléant d'Éric LAGARDERE, *sur proposition de la Fédération Hospitalière de France.*

### **Invités**

En application de l'article L1434-10 du code la santé publique, sont membres invités les parlementaires du département de l'Aisne (députés des 5 circonscriptions et sénateurs du département de l'Aisne).

**Article 2** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 3** – La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 20 septembre 2021

Pour le directeur général et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,



**Laurence Cado**

**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE de l'AISNE**

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2021-027 du 20/09/2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

**a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

1	Laurent BARRET – Directeur EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD, Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
2	Eric LAGARDERE – Directeur du Centre Hospitalier de Soissons (FHF)	Julien DUPAIN - Directeur du Centre Hospitalier de Laon (nouveau) (FHF)
3	Philippe GUIBON, Directeur de l'Hôpital privé Saint Claude	Eric PETIT – Directeur de l'Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

**a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

4	Dr Jean BOCHET - Président CME Hôpital Privé Saint-Claude à Saint-Quentin (FHP)	Dr Maud PERCQ, Présidente de la CME de la Clinique de la Roseraie à Soissons (FHP)
5	Dr Jean-Brice GAUTHIER - Président CME du Centre Hospitalier de Laon (FHF)	Dr Marc BERNARD - Président CME du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
6	Dr Djoudi NAIT AMARA - Président CME EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>Siège vacant</i> (FEHAP)

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées**

7	Jérôme PASSICOUSSET – Directeur général du Groupe Ephese - Aisne (GEPSE)	Damien CONTESSE – Directeur général Fondation Savart à Saint- Michel (URIOPSS HDF)
8	Dominique GUIZELIN – Directrice Résidence Joseph Franceschi (EHPAD ORPEA) de Tergnier (SYNERPA)	Florence KOVAC – Directrice Résidence Bellevue à Saint-Gobain (SYNERPA)
9	Marc LONNOY – Directeur général APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Lysiane LEROY – Directrice du pôle Enfance –Jeunesse de l'Aisne (APF France Handicap)
10	Jérôme COUSTENOBLE – Directeur Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP – URIOPSS HDF)	Dominique VILLA – Directeur général de l'association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS HDF)
11	Isabelle FRAZIER, Directrice adjointe du Groupe EPHESE (FHF)	Bruno GUESSARD, Directeur EHPAD Euphémie Derche à Etreillers (FHF)

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

12	Isabelle SEDANO – Association OPPELIA	<i>Siège vacant</i>
13	Françoise SERAIN – Croix-Rouge Française	Angélique SECLEPPE – Groupe associatif SIEL BLEU
14	Caroline PAUWS – SATO Picardie	Samir GUERFALI – COALLIA

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé**

**d1) médecins - URPS Médecins Libéraux**

15	Dr Dominique PROISY	Dr Pierre WYREMBLEWSKI
16	Dr Philippe TREHOU	Dr Pierre-François ROBACHE
17	Dr Abdelouahab ZARAA	Dr Jean-Jacques MORISSEAU

**d2) autres professionnels de santé**

18	Patrick LESOUDARD - URPS Infirmiers	Fabrice KAZEK – URPS orthophonistes
19	Alexis MAES - URPS Pharmaciens	Caroline MAZAL - URPS sages-femmes
20	Vincent MOREAU – URPS Masseurs-kinésithérapeutes	Lisa TRUONG TAN TRUNG - URPS Chirurgiens-dentistes

**e) Représentant des internes en médecine**

21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

**f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale****f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Jean-Claude SIMON, (Mutualité française Hauts-de-France)	<i>Siège vacant</i>
23	Stéphanie MARQUETTE, réseau CECILIA, (G2RS)	Jérôme DOUY, réseau CECILIA, (GR2S)
24	Dr Laurence BOURGEOIS (MSP de Jaulgonne)	Claire INGELAERE (MSP la Faïencerie de Sinceny)

**f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires**

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

**f3) des communautés psychiatriques de territoire**

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

**g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

27	Louis TEYSSIER (FNEHAD)	Bertrand GALLOO (FNEHAD)
----	-------------------------	--------------------------

**1h) Représentant de l'ordre des médecins**

28	Dr Damien LECUYER – Vice-Président du Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Emmanuelle LECUYER – Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	--

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :****a) Représentants des associations agréées**

29	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	Brahim KROUCHI – UFC Que Choisir
30	Patricia BOCQUET – AEMTC	Philippe COCHET – APF France Handicap
31	Frédéric BORTOLI – UDAF 02	<i>Siège vacant</i>
32	Denis CARLIER - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
33	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI – APEI de Soissons « les papillons blancs »
34	Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne

## **b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA**

35	James BOURGEOIS - UFR de l'Aisne (Union Française des retraités) - CDCA de l'Aisne - PA	Nelly GOUJON - Union Départementale des Retraités CGT de l'Aisne - CDCA de l'Aisne - PA
36	Jean-Bernard LACHAMBRE - Asso FANARAC 02 - CDCA de l'Aisne - PA	Gisèle RIGAUT - CFDT retraités Aisne - CDCA de l'Aisne - PA
37	Marie-Christine PHILBERT - Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aisne (PEP 02) - CDCA de l'Aisne - PH	Dominique JAVIER, le Fil d'Ariane, CDCA de l'Aisne - PH
38	Bruno WOZNIAK - APF France Handicap - CDCA de l'Aisne - PH	Philippe DAIN - APEI de Laon - CDCA de l'Aisne - PH

## **Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

### **a) Représentant du Conseil régional**

39	Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

### **b) Représentant du Conseil départemental**

40	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

### **c) Représentant des services départementaux de PMI**

41	Dr Noëlle RIDOUX - services PMI - Conseil départemental de l'Aisne	<i>Siège vacant</i>
----	--	---------------------

### **d) Représentant des communautés**

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

### **e) Représentant des communes**

44	Carole RIBEIRO - Maire de Couvron	Jean-Pierre VIEVILLE - Maire de Sains-Richaumont
45	Marina CARETTE - Maire de Saint-Rémy-Blanzy	Nicolas REBEROT - Maire de Ressons-le-long

## **Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

### **a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

### **b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil**

47	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	Chantal DUPONT - CAF de l'Aisne
48	Sylvie RIGAULT - FREUDENREICH - MSA de Picardie	Christine HOET - CAF de l'Aisne

## **Collège 5 : Personnalités qualifiées**

49	Alain FENDT	<i>Pas de suppléance</i>
50	Dr Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>

### **Membres invités / Parlementaires (nouveau) :**

Les députés des 5 circonscriptions et sénateurs du département de l'Aisne.